COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCATION SPORTIVE DU 14/09/2017

1/ Bilan sportif de l'année scolaire 2016-2017

Licenciés et jeunes officiels				
		Filles	Garçons	Total
Nombre de scolarisés		338	387	725
Nombre de licenciés		99	170	269
Rapport licenciés/scolarisés		29.29 %	43.93 %	37.10 %
- Pour votre département		23.51 %	33.69 %	28.78 %
- Pour votre académie		23.72 %	32.08 %	27.99 %
- Au niveau national toutes caractéristiques confondues		19.55 %	27.44 %	23.56 %
- Au niveau national pour les établissements de mêmes caractéristiques		25.69 %	33.24 %	29.51 %
Nombre de certifications JO	District	1	15	16
	Départemental	6	20	26
	Académique	1	2	3
	National	0	0	0
	International	0	0	0
	Total	8	37	45

Le nombre de licenciés cette année s'est stabilisé (7 de plus) par rapport à l'an passé. Cela nous place bien au-dessus des moyennes du département et de l'académie en général.

Les activités proposées étaient le volley-ball, le beach-volley, le badminton, le handball, le football et le futsal, le cirque et la gymnastique aux agrès. Mais aussi de manière plus ponctuelle l'athlétisme estival et le cross country.

Ce fut une très bonne année avec la participation à 2 championnats de France UNSS :
- en cross country
- en excellence athlétisme estival : 17e place (équipe minime mixte)

On retiendra également la 3e place académique en beach volley des minimes mixtes, et en tennis de table excellence également ; ainsi que des équipes régulièrement classées dans les meilleures au niveau départemental.

2/ Bilan financier de l'année scolaire 2016-2017

Bilan financier Association Sportive René Caillié

Année scolaire : 2016-2017

Coût de la licence :	17 euros	
Solde en début d'exercice	3 023,52 €	
Solde en fin d'exercice	3 643,93 €	
l'exercice est donc excédentaire de	620,41 €	
les gros postes de dépenses sont :	transport	1 838,61 €
	affiliation+contrat	2 113,26 €
	participation championnat de France	2 836,78 €
	matériel	1 498,34 €
les gros postes de recettes sont :	la subvention établissement/CG	3 600,00 €
	les cotisations	4 738,00 €
	les remboursements UNSS	1 012,73 €

Remarque :

la subvention du collège est devenue vitale au fil des participations au championnat de France, surtout cette année où deux équipes ont participé

Le trésorier : Jaulin Benoit

A noter : la mairie ne donnera plus de subvention pour aider à payer les frais engagés lors des championnats de France (800€ pour le collège en 2016).

3/ Perspectives 2017-2018

- Maintien des mêmes activités
- Maintien du prix de la licence à 17€

+ tarif spécial cross et/ou athlétisme uniquement : 12€
+ tarif pour une nuitée en championnat de France : 10€

4/ Élection du nouveau bureau

61 élèves présents, 5 professeurs d'EPS, 1 parent d'élève, une AVS, et le président Mr Pluyaut excusé.

- Changement de trésorier : Mr Estrade remplace Mr Jaulin :
Contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour : 63
Adjoints : Inès Fouga ,

- Reconduction de la secrétaire Mme Moyne:
Contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour : 63
Adjoints : Titouan Leprêtre

5/ Constitution de la liste des parents d'élèves représentants au bureau

Les parents d'élèves volontaires en tant que représentants au bureau de l'AS sont :
Pascal APPARAILLY
Yvan LEPRETRE
Emmanuel GIRARDOT
Jenny ROUSSEAU

6/ Questions diverses

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour obtenir la licence.

V. Moyne, secrétaire de l'association sportive